

République
Française

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de
Seine
et Marne

De la Commune de **FAREMOUTIERS**

Nombre de membres

Séance du 20 mars 2025

Afférents au Conseil
Municipal : 23

En exercice : 21

Qui ont pris part à la
délibération :
19

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars, à 20 heures 00,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CAUX Nicolas, Maire.

**Date de la
convocation :**
12/03/2025

Présents : Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Benjamin PARAVY, Nathalie DEPLANQUE, Didier COLIN, Bruno DUMONT, Sonia HABAY, Alain BENOIST, Lysiane CAVIC, Frédéric BOUIGE, Bertrand CHIGOT, Donatienne PIPART, Frédéric COIBION, Michel CLOUET

Pouvoirs : Isabelle TARQUIN a donné pouvoir à Nathalie DEPLANQUE
Isabelle AUBERTIN a donné pouvoir à Bruno DUMONT
Marie-Thérèse LEMAY a donné pouvoir à Lysiane CAVIC
Muriel BERNARD a donné pouvoir à Marie-Claude POVIE
Cindy BERTOT a donné pouvoir à Sonia HABAY

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Marie-Claude POVIE

Délibération n°2025/018

Objet de la délibération : **CANTINE SCOLAIRE : AUGMENTATION DES TARIFS FAMILLES ET VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Considérant le CGCT,

Considérant qu'il convient de mettre à jour le dossier d'inscription pour la cantine, ainsi que son règlement intérieur.

Considérant que la dernière augmentation de tarifs est intervenue au 2 septembre 2024,

Le Maire demande au Conseil Municipal, à compter du 1^{er} septembre 2025 :

- D'augmenter les tarifs
 - Tarif enfant : 4.00 € par repas
 - Tarif adulte : 10 € par repas
 - Tarif élèves non-inscrits : 6.50 € par repas
- D'approuver le dossier d'inscription et le règlement intérieur joint en annexe de la présente délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces décisions.

Le Maire,
Nicolas CAUX



Le secrétaire de séance
Marie-Claude POVIE